

BOURSE DE DÉPÔT INITIAL (MAITRISE) 2024-2025

Objectif :

Cette bourse veut aider une étudiante ou un étudiant de deuxième cycle à déposer son mémoire 36 mois après l'inscription. Elle s'adresse aux boursiers comme aux non-boursiers.

Critères d'admissibilité :

- Être étudiante ou étudiant à temps complet sous la direction d'un membre régulier du CIEQ-Laval;
- Depuis son admission définitive au programme, ne pas avoir dépassé 36 mois d'inscription à la fin de la session durant laquelle le mémoire sera déposé ou en lecture préalable, dans les départements qui appliquent cette évaluation;
- S'engager à déposer son mémoire à la fin de la session pour laquelle la bourse est demandée;
- Avoir commencé la rédaction du mémoire (un chapitre rédigé au moins);
- Ne pas accepter de travail rémunéré au-delà de 150 heures par session ou 10h par semaine à l'Université durant la session visée.

Montant de la bourse :

5 000 \$ versés en trois versements le premier sur acceptation de la bourse, le second après l'évaluation du rapport d'avancement et le dernier sur présentation de l'avis de dépôt initial ou sur l'avis de lecture préalable (selon les modalités d'évaluation des différents programmes).

Dossier de candidature :

- Lettre de recommandation confidentielle de la directrice ou du directeur de mémoire qui donne son avis sur l'état des travaux et sur le calendrier proposé par l'étudiante ou l'étudiant, de même que sur ses chances de remplir son engagement. La lettre doit être envoyée directement à la coordination du CIEQ;
- Plan détaillé du mémoire et du calendrier de travail pour la session;
- Copie du bulletin officiel.

Date limite :

Le dossier complet devra être déposé **par courriel** à : coordination@cieq.ulaval.ca Seuls les dossiers complets seront considérés.